

Département des Bouches du Rhône  
Arrondissement d'Aix en Provence

République Française

COMMUNE  
de  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

### DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

#### 2026\_8 - OBJET : Contrat avec LA POSTE – DIGIPOSTE ACCESS

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**RAPPELLE** que par décision n° 2021\_105 du 15 octobre 2021 la commune a signé un contrat avec LA POSTE (Digiposte) pour mettre à disposition des agents un coffre-fort sécurisé électronique DIGIPOSTE ACCESS, permettant ainsi de favoriser la dématérialisation des documents RH et les bulletins de salaire ainsi que l'impression et l'envoi des bulletins de salaire pour les agents qui ne souhaitent pas souscrire au coffre-fort électronique.

**RAPPELLE** que par décision n°2024\_8 du 6 février 2024 une mise à jour des tarifs a été faite.

**RAPPELLE** que par décision n°2025\_2 du 17 janvier 2025 une mise à jour des tarifs a été faite.

**DIT** que les conditions tarifaires évoluent :

- Coût de maintenance annuelle : 250 € HT
- Coût mensuel de l'archivage par document au 01/01/25 :

0,505 € HT (50 ans)
0,234 € HT (10 ans)
0,178 € HT (5 ans)
0,123 € HT (1 an)
- Surcoût :

pour 50 ans au-delà de 300 Ko :	0,074€ HT par tranche de 100 Ko
pour 10 ans au-delà de 1000 Ko :	0,032€ HT par tranche de 100 Ko
pour 5 ans au-delà de 1000 Ko :	0,021€ HT par tranche de 100 Ko
pour 1 an au-delà de 1000 Ko :	0,010€ HT par tranche de 100 Ko
- Coût de l'option éditique :
  - Frais d'édition mensuel : 97 € HT
  - Prix de la page : 0,522€ HT
  - Affranchissement : 0,747€

**DIT** que les autres termes du contrat restent inchangés.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

ID : 013-211300371-20260123-DM\_2026\_8-CC



**DIT** que les crédits nécessaires au paiement de ce contrat sont prévus au budget de la commune.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 23 janvier 2026.

Le Maire

Jerôme MARCIAC

